

Etude de cas

Un Plombier- Chauffagiste

Sommaire :

Article 1 - Une histoire de reconversion

Article 2 - Parcours / Description de l'entreprise

Article 3 - L'organigramme

Article 4 - C'est quoi un plombier ?

Article 5 - Tarif des prestations

Article 6 - Interviews de plombiers

Article 1 – Une histoire de reconversion

En 2005, Y. OLIVIER, boucher de formation, a repris une petite entreprise de plomberie-chauffage. Epaulé par sa femme, il exerce enfin, à 44 ans, un métier qui lui plaît.

De retour chez lui, en début de soirée, Y. OLIVIER a la satisfaction du travail accompli. Et d'une journée bien remplie. Mais avant de dîner, il doit encore faire le point avec Marie LB, son épouse et son bras droit administratif. Professeur de mathématiques à temps plein, elle l'aide, pendant son temps libre, à tenir sa comptabilité. Elle saisit sur ordinateur les chiffres qu'il persiste à noter au crayon à papier, règle les factures et envoie les devis. *«Sans elle, rien ne serait possible»*, avoue l'artisan.

L'aventure débute en 2003. Y. OLIVIER est mutée à Douarnenez, leur région d'origine. Sur le chantier de sa maison, Y. OLIVIER lie connaissance avec Gary, le plombier-chauffagiste, de sa commune qui cherche un repreneur pour son entreprise. Le boucher, y voit une opportunité: il veut troquer définitivement son tablier contre un bleu de travail. *«Travailler enfermé entre quatre murs, ce n'était finalement pas mon truc»*, commente-t-il.

Il propose alors à ce plombier de racheter sa boutique. Gary accepte sa proposition, pour lui c'est la chance de pouvoir partir en retraite. Afin d'apprendre le métier de Plombier, Y. OLIVIER va être l'employé de Gary durant 9 mois.

«Je me suis donné du temps pour mûrir le projet, m'assurer que c'est ce que je voulais faire et que j'en étais capable.»

« Il trouve enfin sa voie »

Encadrer du personnel, établir des devis, mener les chantiers. . Y. OLIVIER apprend le b.a.-ba de la profession pour franchir le pas, deux ans plus tard. *«Changer de métier n'a pas été difficile, assure l'apprenti plombier. En revanche, la plaie, ce sont les démarches administratives»*. Heureusement, il peut s'appuyer sur son épouse, qui se charge de trouver les bons interlocuteurs, de répondre aux courriers, de constituer les dossiers, etc.

Y. OLIVIER s'épanouit pleinement dans son nouveau rôle de patron. Il développe sa petite entreprise, l'orientant sur le créneau porteur des énergies renouvelables. L'artisan se donne six ans, sans vacances et sans week-ends, pour asseoir son affaire, tant financièrement qu'au niveau organisationnel. *«Le travail ne me fait pas peur. Si c'était à refaire, je le referais... Mais bien plus tôt!»* Son seul regret? Sa vie familiale, qui pâtit de cet emploi du temps surchargé. *«Dans six ans, on se libérera du temps ! »*

Article 2 – Parcours / Description de l'entreprise

Parcours

- En 1978 : Yohann OLIVIER décroche son CAP de boucher
- De 1999 à 2003 : Il prépare sa reconversion en occupant divers emplois de maintenance et d'entretien.
- En 2003 : Il est embauché par Gary un artisan plombier.
- En Novembre 2004 : Il reprend la société dans laquelle il est employé.

Description de l'entreprise

Nom :

EURL Y. OLIVIER

Activité :

Plomberie, chauffage

Ville :

Douarnenez

Dirigeant :

Y. OLIVIER, 44 ans

Effectif : 5 personnes

Patron : Y. OLIVIER

Employé : Erwan et Joseph

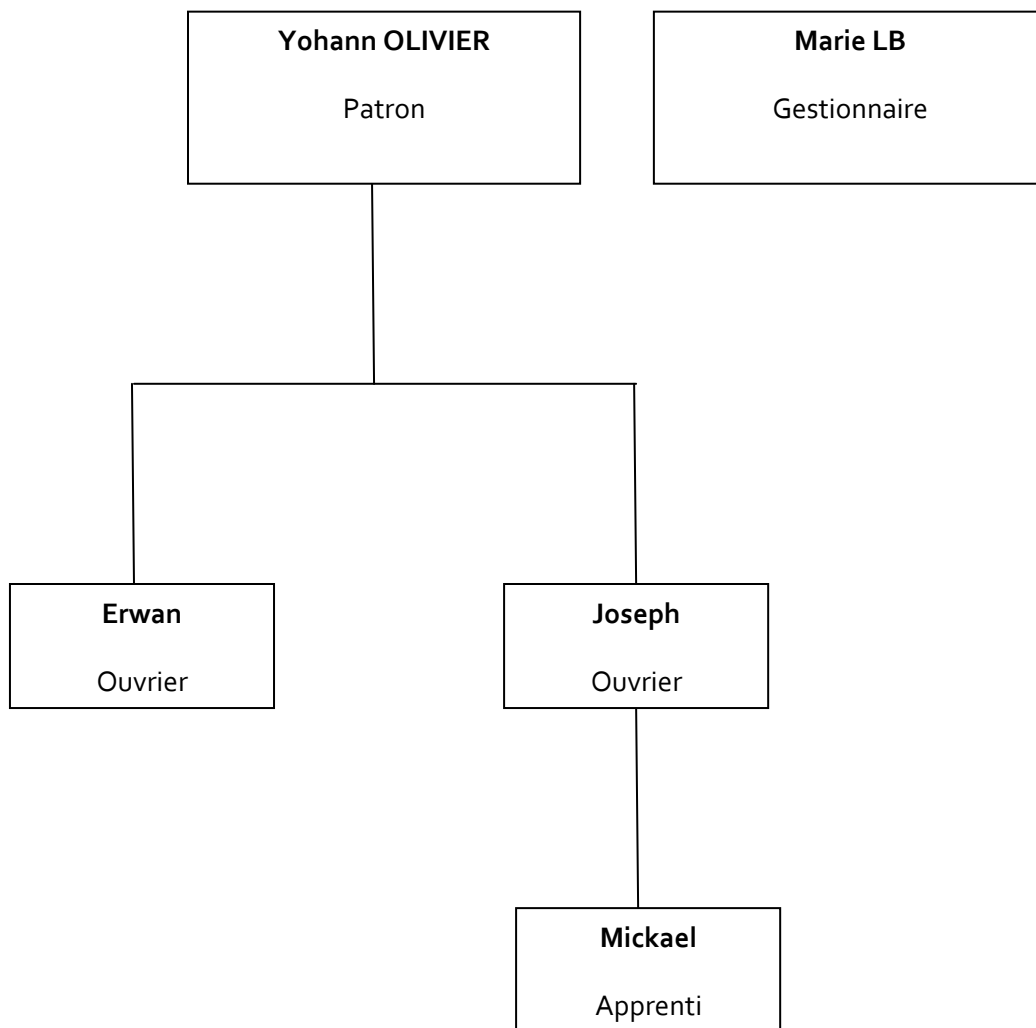
Apprenti : Mickael

Secrétaire administrative : Marie LB

Salaire Net :

- Y. OLIVIER 2200 euros net
- Erwan et Joseph : 1450 euros net
- Mickael : SMIC
- Marie LB : 0 euros

Article 3 - L'organigramme



Article 4 – C’est quoi un plombier ?

Selon le dictionnaire, un plombier est un « *ouvrier qui s’occupe d’installer et réparer les canalisations d’eau et de gaz* ».

Certains plombiers se spécialisent dans des domaines particuliers ou complètent leur formation par une spécialisation plus pointue. Ainsi, vous pouvez rencontrer des plombiers chauffagistes, des plombiers sanitaires ou spécialisés en équipements techniques du bâtiment. D’autres se forment dans des domaines novateurs tels que les énergies renouvelables, solaires ou la géothermie.

Que vous ayez besoin d’un plombier en urgence pour une fuite, des petits travaux de dépannage en plomberie ou pour refaire vos sanitaires, vous aurez à faire soit à un artisan plombier, soit à une société de services proposant différents corps de métier : serrurier, électricien, vitrier, peintre, menuisier, couvreur ou bien plombier.

Le plombier pose, répare, dépanne, règle des installations sanitaires ou de chauffage mais a également un devoir de conseil auprès de ces clients.

Pour quoi fait-on appel à un plombier ?

- pour une fuite d’eau ou de gaz
- pour des petits travaux de dépannage en plomberie
- pour refaire une installation sanitaire (mécanisme de la chasse d’eau, robinet de lavabo, chauffe-eau...)
- pour un problème de canalisation
- pour un souci au niveau des radiateurs ou de la chaudière
- pour une panne de ballon électrique

Il est également possible de faire appel à un plombier pour une vérification des canalisations par inspection vidéo.

Dans quels domaines travaille un plombier ?

Le plombier monte, répare et entretient dans différents domaines :

- la couverture
- le chauffage
- la zinguerie
- le sanitaire

Où intervient un plombier ?

- à domicile chez des particuliers
- dans des logements collectifs
- dans des établissements publics (piscine, hôpital...)
- des établissements privés (entreprises...)

Quels matériaux utilise un plombier ?

- le cuivre
- l'acier
- les matériaux de synthèse
- le PVC

Quels outils utilise un plombier ?

- une ventouse
- une clé articulée
- des pinces multiprises
- un contrôleur d'étanchéité
- un déboucheur à pompe

Où un plombier achète-t-il son matériel ?

- Dans les magasins de fournitures (grandes surfaces de bricolage)
- Auprès de détaillants (un détaillant pour l'acier et le cuivre, un autre pour le PVC, ...)
- Auprès d'une coopérative d'artisans qui regroupe tous les matériaux et outils dont l'artisan a besoin

Pour son entreprise, Y. OLIVIER a choisit d'intégrer une coopérative, la CBS¹, pour acheter ses fournitures, matériaux et outils à un seul endroit et au meilleur prix.

¹ Coopérative Bretagne Sanitherm (<http://www.bretagne-sanitherm.fr/>)

Article 5 – Tarif des prestations

Les tarifs de Y. OLIVIER

- Déplacement 39€ + 1heure de main d'œuvre 39€ = 78€
- Réparation de fuite d'eau (remplacement de joint pour 1 heure de main d'œuvre) = 80 €
- Diagnostic chauffe-eau avec petite réparation (1 heure) = 78 €
- Dégorgement WC, lavabo, évier, passage du furet ou de la pompe (1 heure) = 80 €
- Remplacement de robinet mitigeur, évier ou lavabo, de marque Ramon Soler *Garantie 5 ans constructeur avec numéro de série* (forfaits pose) = 190 € (petit supplément possible de 12 à 30 € selon votre installation)

Les tarifs des plombiers en général

Les tarifs d'un plombier peuvent parfois surprendre. Hors, il faut savoir que ce dernier a parfaitement le droit de les fixer librement. Difficile, donc, à chiffrer. On peut toutefois s'avancer à des estimations.

Un plombier, comme tout commerçant, peut fixer ses tarifs librement. Il est donc difficile de donner des chiffres précis. En revanche, on peut donner des estimations concernant les prestations.

Tout d'abord, il faut savoir que pour une même intervention, la note sera généralement supérieure de 30 à 50 % en région parisienne ! De même, le coût de la prestation (main d'œuvre, taux horaire, déplacement...) varie selon que vous souhaitez changer un robinet ou un chauffe-eau, réparer une fuite, etc. Évidemment, il varie aussi entre une intervention de nuit, un dimanche, un jour férié. Pour ces cas précis, comptez sur une majoration d'environ 20 à 50 %.

Si vous souhaitez bénéficier de la TVA à 7 %, en vigueur depuis le 1er janvier 2012, n'achetez pas les produits vous-même, passez par le plombier. Pour cela, vous devez habiter dans un logement construit depuis plus de deux ans.

Estimations

Nous ne parlerons ici que des prestations, c'est-à-dire de l'intervention même du plombier sans les fournitures. Quelques exemples en intervention "normale:

- Changer un robinet :
 - Déplacement : 20 à 60€ H.T
 - Main d'œuvre : 40 à 90 € H.T
- Changer un mécanisme de chasse d'eau :
 - Déplacement : 20 à 40 € H.T
 - Main d'œuvre : 40 à 60€ H.T
- Changer un WC complet :
 - Déplacement : 50 à 100 € H.T
 - Main d'œuvre: 75 à 150 € H.T
- Changer un chauffe-eau de 150 litres:
 - Déplacement : 75 à 150 € H.T
 - Main d'œuvre : 250 à 400 € H.T

Les lecteurs de Province sont plus chanceux ! A tous ces tarifs, vous pouvez aisément retirer entre 20 et 50 %, selon que vous habitez en agglomération ou en campagne.

En moyenne, dans l'intervention d'un plombier qui réalise un remplacement et fournit les pièces, le déplacement et la main d'œuvre constituent 40 à 50 % de la facture mais peut aller jusqu'à 70 % ! Encore une fois, si elle a lieu, un dimanche, de nuit ou un jour férié, il faudra compter avec la majoration. Enfin, sachez que le coût de la main d'œuvre augmente avec le nombre d'ouvriers...

Ce que dit la loi

Au delà de 150 € ou si vous le demandez, l'établissement un devis est obligatoire sauf en cas d'urgence absolue, comme le prévoit l'arrêté du 2 mars 1990 relatif à la publicité des prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'électroménager. Exigez donc un devis détaillé à signer avant le début de l'intervention.

Le plombier est tenu de vous informer à l'avance et par écrit de ses tarifs (normaux, de jour ou de nuit, jours fériés). Cela s'appelle "la publicité des prix".

Les entreprises sont tenues de communiquer au client, préalablement à tous travaux, un document écrit contenant les informations suivantes :

- les taux horaires de main-d'œuvre TTC
- les modalités de décompte du temps passé
- les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées
- les frais de déplacement, le cas échéant
- le caractère payant ou gratuit du devis, et, le cas échéant, le coût d'établissement du devis
- le cas échéant, toute autre condition de rémunération.

Conseils

- Coupez l'eau avant l'arrivée du plombier : certains pourraient vous facturer le simple fait de fermer le robinet.
- Si l'intervention n'excède pas 150 €, renseignez-vous au préalable sur le coût du déplacement, de la main d'œuvre. Par ailleurs, pour tout service ayant coûté plus de 15,24 euros, le plombier doit vous fournir une facture.
- Évitez, même si c'est difficile, de demander une intervention un soir, un dimanche ou un jour férié. Les tarifs peuvent être astronomiques.

Source : <http://www.linternaute.com/bricolage/pratique/plomberie/13916/les-tarifs-d-un-plombier.html>

Article 6 – Interviews de plombiers

L'interview de Y. OLIVIER

Journaliste : Bonjour, merci de me recevoir

Yohann OLIVIER: Bonjour, de rien c'est un plaisir

Journaliste : Racontez nous un peu votre parcours, ça ne doit pas être facile de passer de boucher à plombier.

Yohann OLIVIER: A vrai dire, ça n'a pas été si difficile. J'avais l'habitude de bricoler à la maison et j'avais déjà aidé plusieurs de mes amis lorsqu'ils construisaient leur maison. Et puis je ne suis pas devenu plombier du jour au lendemain, j'ai suivi une formation.

Journaliste : Et passer du statut de salarié à celui de patron ?

Yohann OLIVIER : C'est ce qui a été le plus compliqué, surtout au début, être patron, ça demande d'être polyvalent. Par exemple, il faut s'y connaître un minimum en comptabilité, savoir diriger une équipe, faire de la publicité.

L'interview de Pierre, chef d'une entreprise de plomberie et d'installation de matériel d'énergie solaire thermique

Plombier-chauffagiste, Pierre a créé son entreprise il y a 20 ans et accueille régulièrement des apprentis. Sensible à l'environnement, il s'est formé à l'installation de matériel d'énergie solaire thermique.

Quel est votre parcours ?

J'ai obtenu un CAP plombier et j'ai tout de suite eu l'idée de monter ma propre entreprise. Pour me diversifier, j'ai passé un CAP de couvreur, puis de métreur et enfin de commis de chantier. J'ai terminé ma formation par un Brevet Professionnel en couverture plomberie. Avec toutes ces formations, je pouvais alors créer mon entreprise et proposer de nombreux services aussi bien aux particuliers que sur des chantiers. Je me suis installé en 1989.

Votre entreprise est labellisée Qualisol (appellation qui rassemble les professionnels engagés dans une démarche qualité pour l'installation de systèmes solaires thermiques). Etes-vous sensible à l'environnement ?

Oui ! J'ai toujours été sensible aux économies d'énergie et je n'ai jamais aimé le gaspillage. Chauffer l'eau avec une énergie non renouvelable alors qu'il fait beau dehors, je trouve cela dommage ! Alors quand l'ADEME, suite au lancement du « plan soleil » 2000-2006 a mis en place des formations et créé l'appellation Qualisol qui reconnaît la compétence des installateurs en solaire thermique, j'ai foncé ! Depuis, j'ai réalisé 120 installations de chauffe-eau solaires individuels et de systèmes solaires combinés qui procurent à la fois eau chaude sanitaire et chauffage.

Source : <http://www.imaginetonfutur.com/pierre-47-ans-plombier-chauffagiste.html> .

Plombier - chauffagiste

Pour quelles raisons cette structure a-t-elle été créée ?

Etre son propre patron ; travailler en extérieur

Qui prend les décisions ?

Chef d'entreprise : Yohann OLIVIER.

Quels sont les moyens humains, matériels et financiers dont l'entreprise a besoin pour fonctionner ?

Qui sont les clients ?

Chez les particuliers (maisons individuelles ou logements collectifs)

Dans les établissements et équipements publics (mairie, piscine municipale, ...)

Dans les établissements privés (entreprise, ...)

Qui sont les fournisseurs ?

Coopérative Bretagne Sanitherm (CBS)

Ressources humaines :

5 personnes travaillant dans l'EURL Y. OLIVIER avec leurs outils et des fournitures et matériaux pour faire les installations / réparations

Ressources financières : les recettes proviennent des prestations du plombier

Quels sont les produits que l'entreprise produit ?

Pose, réparation, dépannage et réglage des installations sanitaires ou de chauffage et informations / conseils des clients.